

L'ECHO DE BILLY-BERCLAU

Votre mensuel d'informations !



Septembre 2020

Au sommaire

3

Le budget municipal 2020

6

Au Centre Culturel F. Dolto

22

Pensons à notre environnement

26

Le PLIE de Béthune



☎ 03 21 74 79 00

✉ mairie@billy-berclau.fr

🌐 www.billy-berclau.fr

f [Billy.Berclau](https://www.facebook.com/Billy.Berclau)

*** VILLE FLEURIE

TERRE
2024
DE JEUX

Édito

À l'aube d'une rentrée qui s'annonce particulière, je tiens à féliciter nos jeunes qui au travers des accueils de loisirs, mais aussi dans le cadre des opérations jeunes ont oeuvré pour que la période estivale se passe dans les meilleures conditions pour tous !

Le personnel communal reste toujours mobilisé pour entretenir nos espaces communs et notre patrimoine.

Chacun s'est adapté face à la situation sanitaire en mettant l'accent sur la sécurité et la vigilance envers nos enfants par exemple ou encore nos aînés pendant la canicule.

Hélas, et à contre cœur, nous avons dû annuler des manifestations que vous attendiez tous et qui font habituellement notre fierté.

Nous devons cependant faire preuve de prudence et je sais pouvoir compter sur vous.

J'ose espérer que nous vivrons des jours meilleurs et que nous saurons nous rassembler au moment le plus opportun.

En attendant prenez soin de vous et des plus fragiles.

*Toujours plus proche de vous ...
bonne rentrée !*

Steve Bossart, Maire





Budget 2020 :

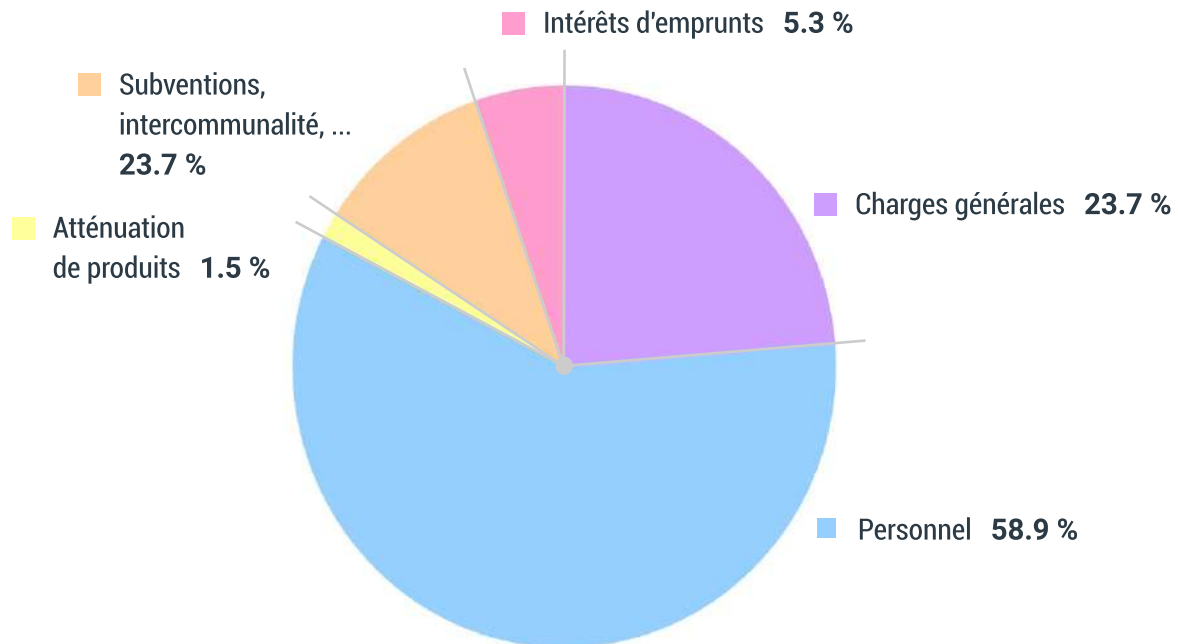
*des projets, un engagement pour l'environnement
et une gestion prudente*

Le Conseil Municipal nouvellement élu a très vite dû se pencher sur le budget 2020, en pleine crise sanitaire. Retour en 5 points sur les grandes lignes du budget voté à l'unanimité le 22 juin.

① DES DÉPENSES COURANTES MAINTENUES

Conscient des incertitudes liées à la crise engendrée par le COVID-19, le Conseil Municipal a souhaité rester prudent et ne pas augmenter le niveau de dépenses de fonctionnement.

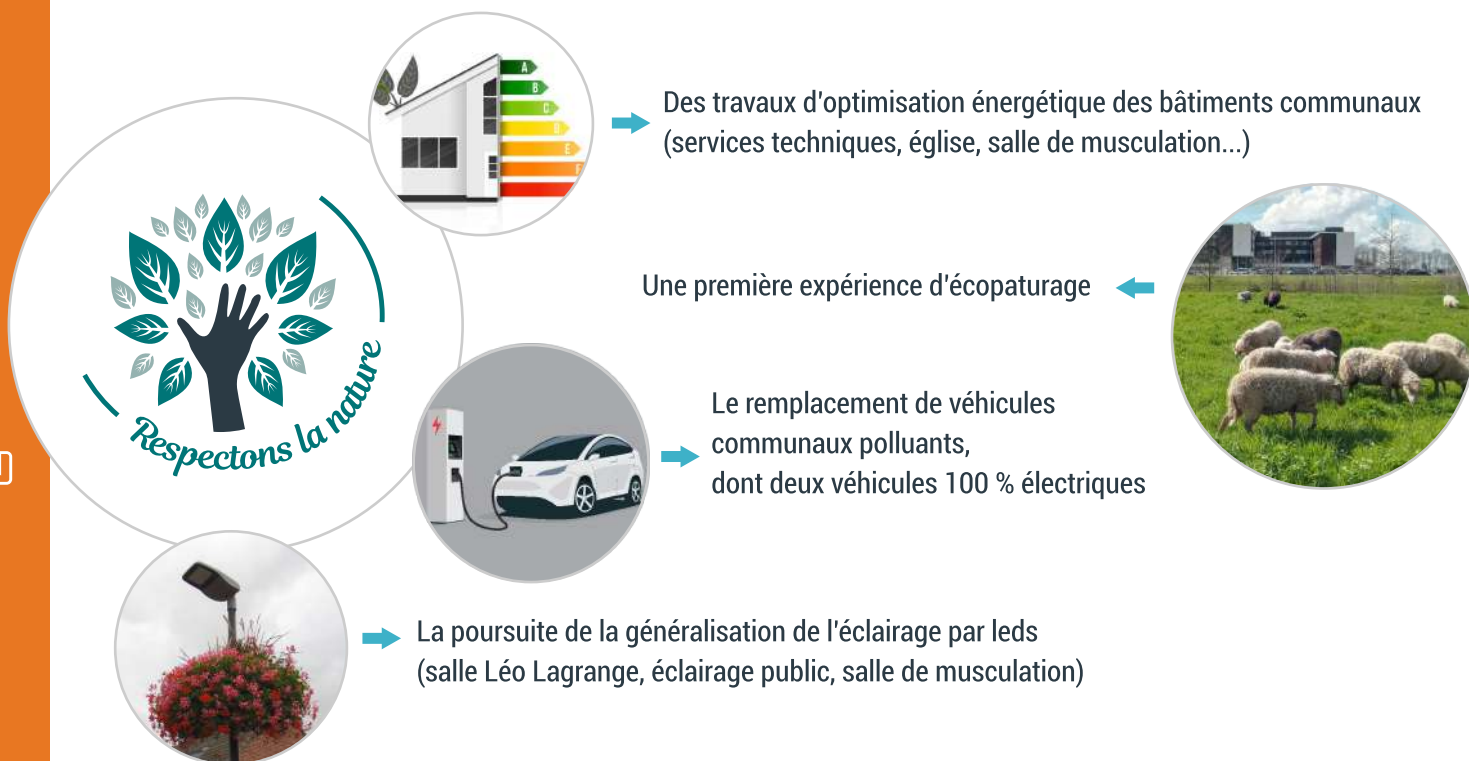
Répartition des charges de fonctionnement :



② DES PROJETS RÉALISTES *pour améliorer la qualité de vie à Billy-Berclau*

- ➔ le renforcement du système de **protection contre les incendies** (70 000 €)
- ➔ l'engagement de la **réhabilitation des salles associatives** derrière la Mairie (275 000 €)
- ➔ l'aménagement du **parvis de « l'Interdite »** par les services communaux
- ➔ le renforcement de la **vidéoprotection** (10 000 €)
- ➔ l'**entretien des salles communales** :
 - parquet de l'Espace François Mitterrand,
 - remplacement des tatamis au dojo,
 - ...

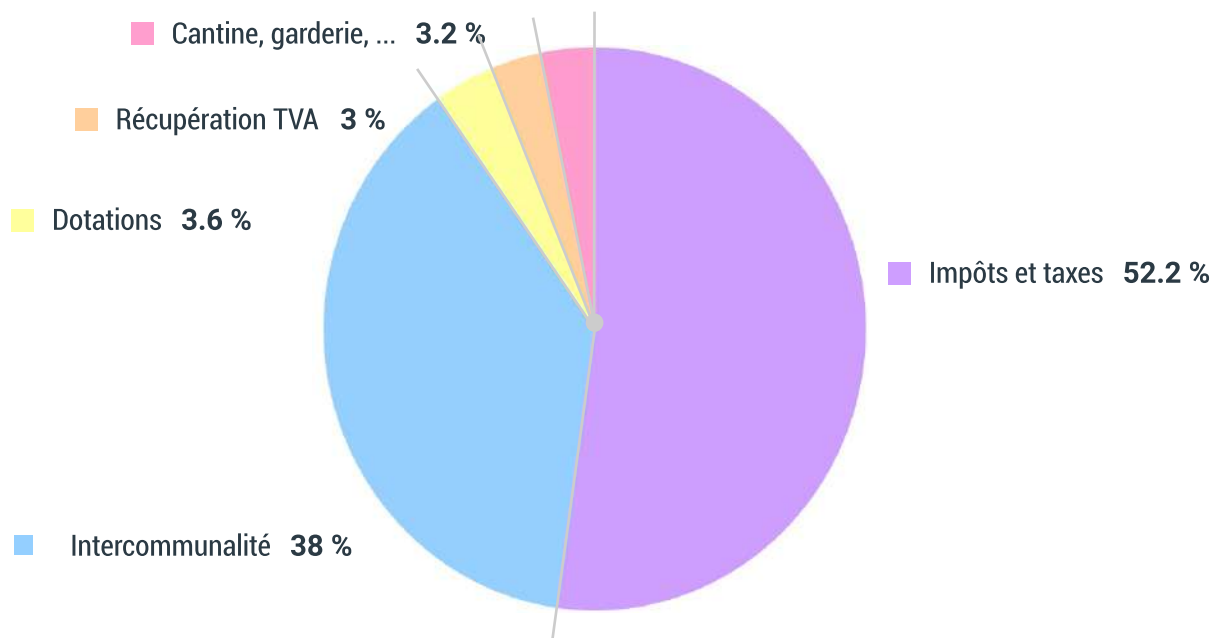
③ DES PROJETS FORTS *pour l'environnement*



④ TOUJOURS SANS EMPRUNT, NI AUGMENTATION D'IMPÔTS

Une nouvelle fois, le budget sera entièrement financé par les fonds propres de la Commune.

Répartition des principales recettes :



⑤ UNE MESURE DE SOLIDARITÉ : *pas d'augmentation pour la restauration scolaire*

La suite ? Prudence !

L'année 2020 sera inédite dans tous les domaines, y compris pour les finances des communes.

Si certaines dépenses traditionnelles ont été annulées (festivités notamment), d'autres, imprévues (achat de masques, matériel de protection...) ont vu le jour.

Selon l'association des Maires de France, la crise sanitaire pourrait avoir un impact important sur les finances des communes (baisse des recettes fiscales liées aux entreprises, perte de recettes, augmentation de certaines dépenses), qui pourrait aboutir à une baisse de 20 % de la capacité d'autofinancement des communes.

La prudence reste donc de mise ...



GRATUIT

Une très bonne nouvelle : **l'adhésion au Centre Culturel est désormais gratuite pour les habitants de Billy-Berclau.** Elle vous permet :

- ➔ d'emprunter jusqu'à 8 livres, 3 jeux de société et 3 DVD
- ➔ de participer aux nombreuses animations proposées
- ➔ de découvrir une nouvelle exposition chaque mois


Alors **n'attendez plus et inscrivez vous GRATUITEMENT** au Centre Culturel !

Attention pour toute nouvelle inscription ou renouvellement, un justificatif de domicile vous sera demandé




● Exposition

Marie Claire Schulz et Gilles Huret, Peintres

 Exposition du **jeudi 3 au samedi 26 septembre**,
vernissage le **vendredi 4 septembre** à 18h30

● Théâtre

Super du théâtre pour les enfants de 6 ans et plus ! Les cours de théâtre, encadrés par Aurélie Cazier, reprennent effectivement à partir du mercredi 30 septembre.

 Inscription au Centre Culturel du **mardi 1^{er} au samedi 26 septembre**

● Animations

- Vendredi 11 septembre de 16h45 à 18h30 : goûter jeux pour les enfants de 6 à 10 ans
- Samedi 12 septembre 15h : café lecture
- Vendredi 18 septembre de 20h à 23h : soirée jeux ados/adultes
- **Nouveau** - Samedi 19 septembre de 15h30 à 16h30 : l'heure du conte et du jeu, moment de partage en famille (pour les enfants de 3 à 6 ans)

Les places étant limitées, merci de réserver à [✉ centreculturel@billy-berclau.fr](mailto:centreculturel@billy-berclau.fr) ou [☎ 03.21.37.53.16](tel:03.21.37.53.16)

● Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes

Samedi 3 et dimanche 4 octobre au Centre Culturel F. Dolto de 10h à 12h et de 14h à 18h





ÉCOLE MUNICIPALE DE GYMNASTIQUE

 Salle polyvalente Léo Lagrange



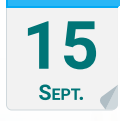
INSCRIPTION / RÉINSCRIPTION
pour l'année 2020 - 2021 de
8h45 à 11h et de 13h45 à 17h

Pour les enfants scolarisés ou domiciliés à Billy-Berclau.
Lors de l'inscription, un certificat médical ainsi qu'une photo vous seront demandés.


Horaires des cours :

- Chaque mardi : perfectionnement de 16h45 à 18h (8/10 ans)
- Chaque mercredi : Initiation de 9h à 10h15 (6/7ans)
- Chaque mercredi : Éveil gymnique de 9h15 à 10h00 (4 ans)
- Chaque mercredi : Baby-Gym de 10h30 à 11h15 (2/3ans)
- Chaque mercredi : Éveil gymnique de 10h45 à 11h30 (5 ans)

REPRISE DES COURS

 Le tarif (du 15 septembre 2020 au 30 juin 2021) est de 30 €, enfant supplémentaire d'une même fratrie, 20€.

 ecolemunicipale-gym@billy-berclau.fr

 03 21 74 59 60



ASSOCIATION DES FAMILLES




REPRISE DU CLUB

 Espace Loisirs
de 14h à 17h

Club féminin



REPRISE GYM DOUCE

 Salle de gym, derrière la mairie
chaque lundi de 18h à 19h


Gym douce adaptée aux seniors
2 professeurs diplômés sont à votre disposition
1 essai possible

Adhésion :

- 18 €/an
- + 1 € à chaque séance de gym suivie

Annie Devemy

 thierry.devemy123@orange.fr

 06 14 85 87 40



UNE AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE DE 500 EUROS !

La Municipalité accompagne financièrement les jeunes Billy-Berclausiens pour obtenir le permis de conduire. En échange de 40 heures de bénévolat au sein des services municipaux, chaque jeune bénéficiera d'une aide de 500 euros versée directement à l'auto-école.

Conditions d'éligibilité : Avoir entre 18 et 25 ans, résider à Billy-Berclau depuis au moins 2 ans, ne pas être inscrit dans une auto-école avant l'attribution définitive de la bourse, ne pas avoir fait l'objet d'un retrait de permis de conduire.

 **Dossier à retirer du 1^{er} au 15 septembre 2020 et à restituer avant le 1^{er} octobre** au secrétariat du Service Jeunesse, 201 rue du Général de Gaulle du lundi au vendredi de 8h30 à 11h et de 13h30 à 16h.

✉ secretariat.sj@billy-berclau.fr ☎ 03 21 40 87 29

DES MOMENTS SOLIDES'R

📍 Espace Loisirs de 17h à 19h dès le mois de septembre

ATELIERS "FAIT-MAISON", les 1^{ers} et 3^{èmes} mercredis du mois



Accueil des nouveaux adhérents et discussion autour du zéro déchets



Fabrication de liquide vaisselle, poudre lave-vaisselle et Tawashi



REPAIR CAFÉ, les 2^{èmes} et 4^{èmes} mercredis du mois

Le Repair Café consiste à réparer ensemble et gratuitement votre objet (électroménager, PC, appareil électrique, mécanique, vélo...). A ce titre, l'association recherche des bénévoles intéressés par la réparation, avec déjà des compétences spécifiques ou simplement ayant envie d'apprendre.

PARTAGE DE GRAINES, Nouveauté

« Les Moments Solides'R » lance un grand plan de partage de graines sur Billy-Berclau et alentours. Recueillez vos graines de fleurs ou de légumes, en Bio ou du jardin (non hybrides ou F1) et mettez-les dans une enveloppe avec le nom de la variété et vos coordonnées. Rendez-vous à l'Espace Loisirs à nos horaires d'ouverture !

✉ desmomentssolidesr@laposte.net

f [Des Moments SolidesR](https://www.facebook.com/DesMomentsSolidesR)



JUDO CLUB DE BILLY-BERCLAU

📍 Dojo Marcel Cabiddu



REPRISE DES ACTIVITÉS

pour l'année 2020 - 2021

- Le mardi : Jujitsu self défense (dès 14 ans) de 18h30 à 19h30
- Le mercredi : Éveil Judo (4/5 ans) de 17h15 à 18h, enfants (6/9 ans) de 18h à 19h, ados (10/14 ans) de 19h à 20h, adultes de 20h à 21h30
- Le vendredi : Enfants de 18h à 19h, ados de 19h à 20h, adultes de 20h à 21h30
- Le samedi : Jujitsu self défense (dès 14 ans) de 10h30 à 12h



REPRISE DU TAISO

Le Judo club propose également le mardi de 19h30 à 21h et le samedi de 9h à 10h15 des exercices traditionnels de préparation au judo :

le TAISO (renforcement musculaire, abdos, fessiers avec élastiques et médecine ball) sur un air musical et dans une bonne ambiance.

Maryse Segard

✉ therage.maryse@neuf.fr

📞 06 67 11 95 42

☎ 03 21 69 35 10



CAR WASH

📍 École J. Poteau de 10h à 16h

Éponges et jet d'eau, organisé par l'Association des Parents d'élèves de l'École Jérémie Poteau

Tarifs :

- Petit modèle (C1, Twingo, ...) : 5 €
- Gros Modèle (SUV, Berline) : 8 €

Réservation :

✉ assojeremiepoteau@gmail.com

📞 06 27 47 55 17

Sous réserve de restriction d'eau et du Covid 19

VOS BULLETINS EN LIGNE

Retrouvez sur notre site Internet **l'intégralité des bulletins municipaux pour une lecture sur votre tablette, smartphone ou ordinateur.** Votre Echo est disponible dès le jour de sa distribution.

Plus de 170 bulletins disponibles depuis le 1^{er} Billy-Berclau 2000 de Janvier / Février 1994 !
Bonne lecture

🌐 billy-berclau.fr



LILIDANCE



REPRISE DES COURS DE DANSE

Danse contemporaine et Modern Jazz

📍 Salle associative derrière la mairie



- Lundi (Avancé) de 19h30 à 21h30
- Mardi : 4-6 ans (Éveil) de 17h30 à 18h30, 7-9 ans (Débutant 1) de 18h45 à 19h45, Adulte de 20h à 21h30
- Jeudi : 10-13 ans (Débutant 2) de 18h45 à 19h45, Adulte avancé de 20h00 à 21h30
- Vendredi : 14-17 ans (Intermédiaire) de 18h30 à 20h00
- Samedi : Personne à Handicap Moteur de 13h30 à 14h30



INSCRIPTION

Samedi 5 septembre 2020 de 14h à 16h

Tarifs annuels :

80 € pour 1 h de cours, 90 € pour 1h30 de cours,
95 € pour 2h de cours, 115 € pour 3h de cours
Paiement possible en 3 fois, tarif dégressif famille

Joël Beaurain 📞 06 66 44 81 42

UN MOMENT À SOI

Le nouveau bureau vous propose pour la saison 2020-2021 :

- **lundi de 17h à 18h et de 18h10 à 19h10 :**
2 cours de sophrologie avec une nouvelle sophrologue Élisabeth à la salle des Petits Pas du centre Dolto (direction l'EHPAD) hors vacances scolaires et jours fériés. Avec également des ateliers de découverte : Méditation Sonore, atelier de création parfum ou baume, conférence autour des fleurs de bach, ateliers basés sur la mémoire du cerveau et physique, ...
- **jeudi de 17h30 à 20h à partir du 10 septembre :**
reprise de l'atelier de détente à l'Espace Loisirs par la création manuelle ouvert à tous, cours de sophro ou non.



INSCRIPTION en présence
de la sophrologue

📍 Centre Culturel F. Dolto de 17h à 19h, salle des Petits Pas

Adhésion :

- 60 € payables en deux fois, comprenant les cours de sophrologie, les séances de créations manuelles et les différents ateliers
- 20 € pour les personnes ne voulant participer qu'à la création manuelle

Claudie Dekeyser (Présidente) 📞 06 62 26 18 50

Marie Edith Gratte (Trésorière) 📞 06 60 37 94 98

✉ unmomentaso@outlook.fr



LES CYTISES

REPRISE DES ACTIVITÉS pour l'année 2020 - 2021 (8 septembre 2020 au 30 juin 2021)

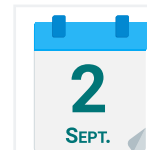
📍 Salle des fêtes Edgard Bocquet, le mardi

Inscription sur place :

- Cours de danse seniors de 17h à 18h
- Renforcement musculaire de 18h à 19h
- Aérodance zumba de 19h à 20h
- Cours de danse moderne adultes de 20h à 21h

📍 Salle de danse derrière la mairie, le mercredi

- Cours enfants de 15h à 16h (4/6 ans), de 16h à 17h (6/8 ans), de 17h à 18h (8/10 ans), de 18h à 19h (11/13 ans)



INSCRIPTION COURS ENFANTS

Mercredi 2 septembre de 17h à 19h

- Cours de danse modern'jazz et new style Ados et jeunes adultes de 19h à 21h (inscription sur place)

Tarif :

- 10 €/mois selon le cours de votre choix. *Possibilité de payer au mois, au trimestre ou à l'année*
- à la séance :
 - 2,50 € le cours de renforcement musculaire
 - 2,50 € la séance d'aérodance -zumba

✉ annesophieetournaud@gmail.com 📞 06 83 72 82 35 (Geneviève)



CONDUITES DÉVIANTES

📍 Salle A. Herlin (CCAS) à 14h

Sur le thème de la sophrologie avec le cabinet de sophrologie de Mme VERVLIER Sabine.





ÉCOLE DE MUSIQUE

REPRISE DES COURS

📍 Salle de musique Saint Anne

- Éveil musical dès l'âge de 6 ans : chant, jeux, découverte des instruments, des notes de musique
- Formation musicale dès l'âge de 7 ans : solfège et théorie
- Formation Instrumentale : flûte traversière, clarinette, saxophone, tuba, trompette, trombone, percussions
- Formation piano : après contrôle des connaissances solfège clé de sol et clé de fa minimum – 2 ans de solfège
- Classe de formation musicale : réservée aux adultes n'ayant aucune connaissance musicale



INSCRIPTION

Mardi 8 sept. de 17h30 à 19h

☎ 03 21 37 27 02

N'hésitez pas...N'hésitez plus !

Vous êtes musicien (ou vous l'avez été), rejoignez les rangs de l'Harmonie : un instrument gratuit vous est réservé. Des cours de remise à niveau sont possibles.

Les répétitions ont lieu à l'Espace S^{te} Anne le samedi à 18h.



LA MUNICIPALITÉ RECRUTE... !

1 DES SERVICES CIVIQUES



Le Service Civique est un engagement volontaire de 6 à 8 mois au service de l'intérêt général. Il est ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans (30 ans en situation de handicap), sans condition de diplôme. Il est indemnisé 580 € par mois (durée hebdomadaire minimum 24h).

Des missions valorisantes

Exemples : Collecte des verres usagés chez les personnes âgées, lutte contre le gaspillage, initiation informatique, visite au domicile des personnes âgées, ...

➔ **Candidature à adresser à Monsieur le Maire.**

2 DES OPÉRATIONS JEUNES

La commune propose aux jeunes depuis de nombreuses années des missions saisonnières au sein des services municipaux.

D'une durée de deux semaines, ces contrats doivent permettre aux jeunes d'acquérir une première expérience professionnelle à valoriser sur le CV et contribuent pour certains à financer leurs études.

C'est également l'occasion de découvrir les différents services de la ville sur des missions d'entretien des bâtiments, des espaces verts et, pour d'autres, dans le domaine technique ou de la restauration.



Opération Jeune participant à l'action "Opération Tranquillité Vacances" (surveillance de domiciles, constat de non effraction, ...).

CONDITIONS

- ✓ Être domicilié(e) dans la commune
- ✓ Être étudiant ou en situation de demande d'emploi
- ✓ Présenter un dossier dûment complété

PROCHAINES SESSIONS

- ✓ du 5 au 17 octobre 2020
- ✓ du 19 au 30 octobre 2020
- ✓ du 7 au 18 décembre 2020
- ✓ du 21 au 31 décembre 2020
- ✓ du 4 au 15 janvier 2021

COMMENT POSTULER

Télécharger la fiche d'inscription sur www.billy-berclau.fr et la déposer au **secrétariat du service jeunesse**, 201 rue du G^{al} de Gaulle, **avant le 15 sept.** :

✉ secretariat.sj@billy-berclau.fr
☎ 03 21 40 87 29



ACCUEIL DE LOISIRS : VACANCES DU 19 AU 30 OCTOBRE 2020



INSCRIPTION

📍 Secrétariat du service
Jeunesse, 201 rue du G^{al}
de Gaulle

Attention, les inscriptions se feront uniquement :

- du lundi au vendredi de 8h à 12h
- le samedi 26 septembre de 8h à 12h

Merci de respecter ces dates et heures d'inscription.

IMPORTANT : pour des raisons d'organisation et de limite de place, aucune inscription ne sera prise après ces dates.

✉ secretariat.sj@billy-berclau.fr ☎ 03 21 40 87 29



Les fiches d'inscription sont disponibles **à partir du 28 août** sur le site internet de la commune

🌐 www.billy-berclau.fr (rubrique téléchargement), au service Jeunesse, à la garderie et à la mairie

Tarifs à la journée (tarifs modulés suivant le nombre d'enfants inscrits pour la même session).

Aux enfants domiciliés à Billy-Berclau	Quotient familial Inférieur à 617	Quotient familial Supérieur à 617
1 enfant	2,01 €	5,92 €
2 enfants	1,76 € par enfant	5,66 € par enfant
3 enfants et plus	1,60 € par enfant	5,40 € par enfant

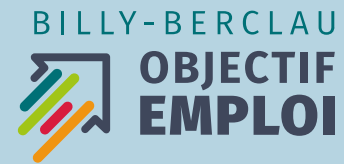
Aux enfants <u>non domiciliés</u> à Billy-Berclau	Quotient familial Inférieur à 617	Quotient familial Supérieur à 617
	7,52 € par jour et par enfant	11,65 € par jour et par enfant



- 18h, Départ du cortège patriotique de la Mairie
- 18h15, Dépôt de gerbe au monument aux morts
- Retour à la salle d'honneur Charles Jorisse pour le verre de l'amitié.



UN JOB POUR MA VILLE !



Vous avez une bonne connaissance et un bon contact avec les enfants.

La Municipalité recherche des personnes en vacation à raison de 8h/semaine afin de renforcer l'accompagnement des enfants pendant le temps de la restauration scolaire.

La mission consiste à assurer l'encadrement en veillant au bon fonctionnement des règles de vie en collectivité et à la sécurité des enfants.

Les candidatures sont à adresser en Mairie par courrier accompagné d'un CV à Séverine Rogez, Adjointe à la Jeunesse et à la Vie Scolaire.

PROGRAMME DE LA SEMAINE BLEUE

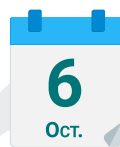
 *Activités et animations réservées aux Billy-Berclausiens (nes) de plus de 65 ans.*



MARCHE BLEUE

 Église de Billy-Berclau

Traditionnelle marche bleue avec un rendez-vous à l'église pour un départ à 14h. Une collation sera offerte au retour à la Salle Augustin Herlin.



GYM DOUCE

 Salle Léo Lagrange

Animation « Gym douce » organisée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale en Faveur des Personnes Âgées (CIASFPA).



INITIATION INFORMATIQUE

 Salle d'Honneur C. Jorisse

Initiation à l'informatique de 14h jusque 17 h à la Salle d'honneur (Mairie annexe).



COÛTER RÉCRÉATIF

 Salle des fêtes Edgard Bocquet

Goûter récréatif de 14h à 17h avec une animation musicale. Une collation, confectionnée par les dames de l'atelier cuisine, sera offerte dans l'après-midi.

Une invitation sera envoyée aux Billy-Berclausiens (nes) de plus de 65 ans courant septembre.

 social@billy-berclau.fr  03 21 74 77 70

REVENU MINIMUM ÉTUDIANT (RME)

Revenu Minimum Étudiant Année scolaire 2020-2021

Ce document est à retourner chaque année. Pour l'année scolaire 2020-2021, ce dossier est à retourner au CCAS pour le 30 octobre 2020.

1) **Déclarations concernant l'étudiant(s)**
 Nom: _____ Prénom: _____
 Date de naissance: _____ Téléphone: _____

2) **Déclarations concernant le(s) représentant(s) légal(aux)**
 À renseigner uniquement pour les étudiants mineurs.
 Parents 1: Parent 2: Famille associant (parents)

• **Parent 1**
 Nom: _____ Prénom: _____
 Lien de parenté: _____
 Adresse: _____
 Code postal: _____ Ville: _____
 Rue (portable): _____
 Courriel: _____

• **Parent 2**
 Nom: _____ Prénom: _____
 Lien de parenté: _____
 Adresse: _____
 Code postal: _____ Ville: _____
 Rue (portable): _____
 Courriel: _____

Cette aide est attribuée sous conditions de ressources aux étudiants ayant le baccalauréat, poursuivant des études supérieures et résidant à Billy-Berclau depuis au moins 2 ans.

Une aide complémentaire peut être versée aux étudiants qui sont dans l'obligation de prendre un logement sur le lieu de leurs études.

✉ social@billy-berclau.fr ☎ 03 21 74 77 70



Les dossiers sont disponibles :

- sur le site internet de la commune www.billy-berclau.fr (rubrique téléchargement)
- au CCAS

Ils devront être restitués pour le 30 octobre dernier délai.



HALLOWEEN PARTY

📍 Salle des fêtes Edgard Bocquet de 21h à 2h

Organisée par l'Amicale Moto Billy-Berclau, AM2B

Musiques des années 80 !

Entrée 7€ - 5€ en prévente, petite restauration sur place

📞 06 69 79 05 64



VILLE PROPRE !

- ✓ Déchets ménagers : chaque vendredi
- ✓ Déchets verts : chaque mercredi matin à partir de 4h30

 www.bethunebruay.fr
 03 21 57 08 78

PERMANENCE DES ÉLUS

Chaque samedi, un élu du Bureau Municipal vous reçoit de 10h à 11h30, sans rendez-vous à la Mairie de Billy-Berclau.



BALAYAGE AU FIL DE L'EAU

 Sur toute la commune

Nous invitons les Billy-Berclausien-ne-s à ne pas laisser leurs véhicules stationner sur les trottoirs.

Merci de votre collaboration.

PERMANENCES DU CCAS

 Dans les locaux du CCAS

 ccas@billy-berclau.fr

 03 21 74 77 70

- ✓ **Assistante sociale** : lundi 14 et mardi 22 septembre de 14h à 16h30, sur rdv en ligne sur doctolib.fr ou 03 21 61 35 60
- ✓ **Protection Maternelle Infantile** : merci de prendre rdv en ligne sur doctolib.fr ou 03 21 61 35 60
- ✓ **Mission locale** : vendredi 18 septembre sur rdv au 03 21 77 57 34
- ✓ **Mutuelle "Ma commune, ma santé"**: mercredi 23 septembre à partir de 13h30, sur rdv au 03 21 74 77 700
- ✓ **Point Écoute** : jeudi 17 septembre, sur rdv au 06 13 01 72 04
- ✓ **PLIE** : Jeudi 24 septembre de 14h à 17h, sur rdv au 07 85 43 27 93
- ✓ **Relais Vermellois** : jeudi 3 septembre de 9h30 à 11h30



LA MARCHE NORDIQUE VERSION ULTRA !



Créée en 2017, l'association "Billy Berclau Nordik Walk Association" (BBNWA) s'est spécialisée dans la Marche Nordique. Affiliée à la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural (FNSMR), elle propose à ses 180 adhérents, différentes déclinaisons de la pratique qui vont du "sport loisir" santé à la version "ultra" qui intègre la participation à des trails.

Des 30, 50, 100 km et avec dénivelé et cerise sur le gâteau des aventures hors de l'hexagone !

Ainsi, en 2019, direction Fuerteventura en Espagne pour le "Half Marathon des Sables" et ses 120 km en 3 jours en autosuffisance alimentaire avec 4000 mètres de dénivelé positif pour Frédéric Lefebvre, président du club et 4 adhérents.

Et, il y aura une suite en mars 2021, avec un trail Grand Froid de 100 km en Islande. Pour terminer, une traversée Nord/Sud de la France est également en préparation. De beaux défis en perspective !

✉ marchenordiquebillyberclau@gmail.com

📞 06 80 77 45 91



LA VITESSE



La société colombophile s'est réunie dans le local associatif situé rue Jean Jaurès autour de son nouveau président José Apesteguia suite à la démission de Gilles Goudsmett pour raison personnelle.

Au programme : préparation de la saison colombophile 2020 et de nouveaux projets à l'étude (une exposition nationale, une journée ouverte aux écoles pour expliquer la colombophilie prévue en 2021), tout cela dans une ambiance conviviale et chaleureuse comme toujours !

Lors du confinement, la société Colombophile a offert 150 € de petits déjeuners aux hôpitaux de Beuvry et Lens et a été également le relais avec tous les colombophiles du groupement de Béthune pour récolter près de 12 000€ (achat de micro-ondes et la livraison de repas élaborés, sandwiches, mignardises pour les services).

✉ apesteguiajose@gmail.com

BADMINTON

Après 18 ans de présidence, Frédéric Bourgeois, fondateur du club, a passé la main pour des raisons professionnelles à Matthieu Roos, membre du bureau depuis plus de 10 ans. Laurence Ponchelle, quant à elle, a quitté le bureau pour des raisons personnelles. Cindy Batisse a pris sa succession.

Des projets en perspective : organisation d'un tournoi fluo pour les adhérents, plusieurs manifestations festives pour les joueurs, participation aux festivités municipales ...

✉ badclubbillyberclau@gmail.com

f [badmintonclubbillyberclau](https://www.facebook.com/badmintonclubbillyberclau)



LES VACANCES À BILLY-BERCLAU

Malgré un contexte particulier, les enfants et les adolescents inscrits aux accueils de loisirs et au CAJ se sont éclatés grâce au dynamisme des animateurs.

Pas de place à l'ennui ! Des activités variées mêlant découvertes et initiations leur ont été proposées.



DES ÉCONOMIES EN 2020 GRÂCE AUX ACHATS GROUÉS

Malgré le contexte du Covid-19, la Municipalité a tenu à renouveler le regroupement des achats de bois de chauffage et de granulés de bois.

Retour sur un bilan des commandes positif ...

- **980 stères de bois de chauffage** (1 010 stères en 2019)
- **135 palettes* de granulés de bois** (133 en 2019)

* palettes de 70 sacs de 15kg



SURVEILLONS NOS CHIENS

On parle de divagation du chien pour désigner un chien errant, **laissé librement en circulation sans la surveillance de son maître, ce qui reste interdit en France**. Tout chien errant peut ainsi être capturé par les services de fourrière et son maître passible d'une amende.

Si le chien errant est exposé à des risques physiques (empoisonnement, accident de la route...), son maître est quant à lui exposé à des risques financiers et à des poursuites. La divagation d'un chien est clairement interdite et peut donc être punie par des contraventions. Ainsi, selon l'article R622-2 du Code pénal, laisser divaguer son animal de compagnie est puni par une contravention de 2^e classe, dont le montant peut aller jusqu'à 75 €.

Et, si votre chien est récupéré par les services de la fourrière, vous vous exposez à un certain nombre de frais.

En conclusion, **vous êtes propriétaire d'un chien que vous aimez ! Dans ce cas, ne le laissez pas divaguer et en même temps, vous éviterez qu'il cause des dommages matériels et corporels à autrui.**





NOCES D'OR

Samedi 11 juillet, Jeanne-Marie et René Lagadec ont renouvelé leurs vœux à l'occasion de leurs 50 ans de mariage.

Toutes nos félicitations !



PENSONS À NOTRE ENVIRONNEMENT

La commune se doit d'être exemplaire dans la recherche des économies d'énergie tout en ayant l'objectif de protéger notre planète. Qu'en est-il de l'éclairage public et de l'éclairage de nos bâtiments communaux ?

1 *Un éclairage public économique et écologique*

L'éclairage vétuste, énergivore, irrespectueux de la faune et de la flore, avec des zones d'éclairage hétérogènes et une forte pollution lumineuse a été remplacé sur l'axe principal du CD163 par un éclairage LED :

- homogène (éclairage repensé et points supplémentaires ajoutés),
- économe (avec abaissement de puissance de 50% de 22h à 5h),
- écologique et sans pollution lumineuse (la quantité d'éclairage est abaissée au strict nécessaire).



Nouveau candélabre à LED rue du Lieutenant Folliet

2 *Des bâtiments communaux équipés en LED*

- L'étage de la mairie
- La mairie annexe (salle C. Jorisse et salle A. Bernard)
- La salle de sport Léo Lagrange
- L'école J. Poteau
- L' Athlétic Club Billy-Berclau (ACBB)
- Le restaurant scolaire
- Les bureaux des services techniques et de la salle F. Mitterrand
- Les cuisines de la salle E. Bocquet

3 Les ampoules LED

Profitons en pour faire le point sur les ampoules LED :

Efficacité énergétique

La durée de vie des LED va jusqu'à 40 000 heures ! A titre d'info, une lampe fluocompacte offre 10 000 heures d'éclairage, une halogène 2 000 heures et les ampoules à incandescence 1 000 heures.

L'efficacité est aussi nettement meilleure : entre 40 lm/W et 80 lm/W.

Qualité d'éclairage

L'éclairage est instantané et le niveau maximal de luminosité est atteint dès l'allumage.

Pas besoin d'attendre, les LED peuvent s'installer dans les lieux de passage comme les couloirs car dès que l'on appuie sur le bouton, c'est flux lumineux maximum !

Légèreté et résistance

Les LED fonctionnent en TBT (Très Basse Tension) et sous les basses températures.

Elles chauffent moins que les lampes fluocompactes et que les ampoules à incandescence. Elles sont de petite taille et résistent aux chocs.

Enfin, les ampoules LED ne contiennent pas de mercure.

AIDE AUX PERSONNES VULNÉRABLES

Dans le cadre de l'actualisation du fichier des personnes vulnérables, les professionnels de la santé (médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, pharmaciens) et le Centre Intercommunal d'Action Sociale en faveur des Personnes Âgées (CIASFPA) ont été conviés le mercredi 24 juin à un temps d'échanges de nature à renforcer le partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).



Si vous voulez vous inscrire sur le registre des personnes vulnérables (ou proposer une personne), veuillez contacter le CCAS qui vous fera parvenir une fiche d'inscription :

✉ ccas@billy-berclau.fr ☎ 03 21 74 77 70

ÉCO PATURAGE

De nouveaux locataires sur le Parc des Industries



Félicie (4 ans), Vanille (5 ans) et leurs petits Janot et Jaze nés en novembre 2019 sont arrivés en juin sur le Parc des industries Artois-Flandres, avec pour mission d'entretenir la parcelle devant l'hôtel - restaurant Le Colibri.

Nous vous rappelons qu'il ne faut surtout pas nourrir les animaux, ils ont tout ce dont ils ont besoin sur la parcelle : eau, nourriture en abondance et pierre de sel. Les arbres présents sur la parcelle leur permettent de s'abriter du soleil en cas de forte chaleur.

La société PATURECO, propriétaire des animaux passe chaque semaine pour veiller au bien-être des animaux.

STATIONNEMENT

Pourquoi est-il important et indispensable de garer sa voiture dans son garage ou sur son domaine privé ?

À Billy-Berclau, comme dans toutes les villes de France, le nombre de véhicules par foyer est en constante augmentation alors que la création de places de stationnement publiques se heurte à la saturation de l'espace public et à la configuration ancienne et devenue inadaptée des villes.

- Pour libérer de l'espace,
- pour faciliter la circulation de toutes et tous et notamment des personnes en fauteuil et des familles avec poussette,
- pour permettre aux professionnels de la santé d'assurer leurs missions,
- pour offrir de la place à la clientèle de nos commerces,

notre maire Steve BOSSART et son conseil municipal invitent les habitants de Billy-Berclau à utiliser en priorité leur espace privé pour garer le ou les véhicules du foyer.

Notre maire compte sur la compréhension et le civisme de chaque billy-berclausien (ne).



BRUITS DES OUTILS DE JARDIN → *Horaires à respecter pour le voisinage*

À moins d'habiter au milieu de nulle part, sans aucune autre maison à proximité, **il n'est pas permis d'utiliser n'importe quand des appareils de jardinage ou de bricolage bruyants en extérieur, dans votre jardin. Des consignes précises sont à respecter pour ne pas nuire à son voisin.**



Rappel : pour inciter celles et ceux qui n'ont pas cette préoccupation, le maire a pris le 11 décembre 2018 un arrêté dont voici un extrait de l'article 2 :

« Les travaux de bricolage ou de jardinage ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables et samedi de 7h à 20h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h »

L'article 3 du même arrêté énonce que « **toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément à la loi** ».

Comment gérer les conflits de voisinage liés au bruit ?

- ➔ Dans un premier temps, régler le désagrément à l'amiable est la première démarche à entreprendre : aller voir son voisin et lui indiquer que son activité vous gêne en lui rappelant les horaires définis par l'arrêté municipal.
- ➔ Si votre voisin est revêche, envoyez-lui un courrier simple, puis recommandé avec avis de réception si la gêne se poursuit.
- ➔ Le stade d'après est de se tourner vers le conciliateur de justice. Comment le contacter ? c'est simple : laisser vos coordonnées à l'agent de l'accueil de la mairie (03 21 74 79 00) et le conciliateur de justice vous rappellera rapidement dans les jours qui suivent.
- ➔ Si vous prévoyez d'entreprendre un recours contentieux, vous devrez alors faire appel à un huissier qui établira un constat des nuisances. C'est ensuite une juridiction civile qui prendra une décision. Il s'agit, tout de même, d'issue extrême à éviter au maximum.



QUE SAVEZ-VOUS DES PLIE PLUS PRÉCISÉMENT DES PLANS LOCAUX PLURIANNUELS POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI ?



Pour répondre simplement, ils poursuivent **un objectif d'accès à l'emploi durable** des personnes exclues du marché du travail.

Pour en savoir plus :

Les PLIE (Plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi) proposent **un accompagnement individualisé et renforcé des publics**.

Cet accompagnement s'inscrit dans la durée et dans une prise en compte globale de la personne. Il est assuré par des référents de parcours individualisés et se poursuit durant les six premiers mois d'accès à l'emploi durable.

Ainsi, les PLIE (Plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi) disposent d'une connaissance fine des personnes accompagnées et sont à même de mieux répondre aux besoins de candidats des entreprises.

L'entrée dans le PLIE (Plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi) est un acte volontaire du participant, auquel est alors affecté un référent unique de parcours, dont les missions sont d'établir un diagnostic des compétences, des difficultés et des attentes du participant, de co-construire avec lui son parcours d'insertion et d'en coordonner les étapes, puis d'assurer un suivi dans l'emploi durant les six premiers mois.

La mise en œuvre des étapes du parcours d'insertion échoie à différents opérateurs ou prestataires, sélectionnés par les PLIE (Plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi) et appelés « bénéficiaires ».

Concrètement, vous êtes adulte, sans emploi depuis au moins 12 mois ou bénéficiaires du RSA ou vous êtes en contrat aidé ou vous sortez d'un contrat aidé ou vous êtes travailleur handicapé avec une orientation en milieu ordinaire de travail ...



Vous pouvez contacter le PLIE de l'arrondissement de BETHUNE :

Centre Jean MONNET Avenue de Paris Entrée Wallonie BAT E 3^{ème} Etage 62400 BETHUNE

☎ 03 21 01 93 80

POUR NOTRE MAIRE ET SON ÉQUIPE MUNICIPALE, L'EMPLOI EST UNE PRIORITÉ.

Alain QUEVA, Adjoint à l'emploi, a pour mission d'aider et d'accompagner les Billy-Berclausiens (nnes) à la recherche d'un emploi sans pour autant se substituer aux actions de Pôle Emploi, de la Mission Locale et du PLIE.

Vous souhaitez un rendez-vous ? Il suffit simplement de laisser vos coordonnées téléphoniques et un CV à Didier Demay aux horaires d'ouverture de la mairie ou d'envoyer un mail (✉ mairie-emploi@billy-berclau.fr) avec vos coordonnées téléphoniques et en y joignant un CV.



LA PETITE CENSE

Il y a 12 ans, Nicole ouvrait sa Maison d'hôtes, son but : participer à la vie de la commune, tout en faisant découvrir aux hôtes la richesse du patrimoine de la région. Pari tenu, des personnalités et pas moins de 28 nationalités de tout continent se sont arrêtées à la Petite Cense. 12 années de belles et même improbables rencontres toujours riches dans les échanges.

Les lieux remis au goût du jour durant ces années offrent

une chambre au rez-de-chaussée adaptée aux personnes à mobilité réduite et appréciée des personnes âgées, deux chambres, dont une suite familiale au 1er étage.

Les petits déjeuners pris en salle à manger réservée aux hôtes, sont essentiellement faits maison (pain, brioche, gâteaux ...) à partir de produits locaux et bio.

Pour rendre le séjour encore plus agréable, les hôtes peuvent profiter du jardin et des terrasses.

Un parking intérieur fermé et gratuit leur est réservé.

Adhérente de l'Union commerciale de Billy-Berclau (UCBB), Nicole offre une réduction de 10% sur les réservations des familles de Billy-Berclausiens.

L'accueil se fait dans le respect des règles sanitaires COVID.

LA PETITE CENSE, Nicole HANTSON

103 rue du Général de Gaulle

☎ 03 21 40 28 01 📱 06 11 20 93 75

✉ nicolehantson@lapetitecense.com 🌐 www.lapetitecense.com



NOTRE DISTRIBUTEUR DE BILLETS BIEN EN PLACE

Dans l'Écho de février 2020, nous souhaitons la bienvenue au distributeur de billets, tant attendu par la population et nous vous avons invité à privilégier les retraits à Billy-Berclau afin de le garder en place.

Bravo ! **Objectif atteint** pour la 1^{ère} période du 1^{er} avril au 30 juin. En effet, notre distributeur devait enregistrer 6725 retraits pour éviter à la ville de reverser au Crédit Agricole les commissions manquantes. Or, le nombre de retraits s'est élevé à 7041 soit 316 de plus.

Preuve que le distributeur de billets était bien attendu !



PIZZ'ELI

Après Pérenchies, Sainghin-en-Weppes, Fournes-en-Weppes et Quesnoy sur Deule, Elies Vandaele a ouvert sa cinquième pizzeria à Billy-Berclau au 183 rue du Général de Gaulle (à côté de la mairie).

Pizz'Eli vous propose des spécialités italiennes préparées avec des produits frais et locaux : à emporter, sur place (12 couverts) et principalement en livraison. "80 % de notre activité est la vente à domicile sur Billy-Berclau, Hantay, Douvrin et Bauvin" nous a confié le directeur général.

Carte disponible sur www.pizz-eli.com

■ Pizz'Eli est ouvert tous les jours (sauf le dimanche midi) : 11h30-14h et 18h-22h

☎ 03 21 74 19 01



CAFÉ DE L'EUROPE

Vous appréciez rencontrer du monde, partager un verre dans une ambiance sympathique et parier sur les courses hippiques du PMU ?

À Billy-Berclau, ce lieu existe en face de la salle des fêtes, c'est le café de l'Europe !

Repris par ses nouveaux propriétaires, Jérôme et Delphine Couadier, en décembre 2019, ce lieu de convivialité a été remis à neuf intérieurement afin de pouvoir accueillir de façon agréable une clientèle de tous âges et dans le but de conserver le PMU du village.

☎ 03 21 40 45 63



Le Groupe AFTRAL cherche des apprentis dans les domaines du transport et de la logistique. Ce groupe de formation européen implanté à Dourges assure des formations du CAP au BAC+3 pour le compte d'entreprises qui recrutent.



Vous souhaitez plus d'informations? Contactez **Peggy MERCIER** : ☎ 08 09 90 89 08 ✉ peggy.mercier@aftral.com